

CCFP du 11 février

Baisse de l'indemnisation

des congés maladies ordinaires : c'est non !

Ce 11 février, Laurent Marcangeli, nouveau ministre de la fonction publique, présidait son premier conseil commun de la fonction publique.

Malgré la demande de l'ensemble des organisations syndicales représentatives, le ministre a refusé de retirer les points concernant la baisse de l'indemnisation des congés maladie ordinaires.

Il n'avait d'ailleurs même pas daigné répondre à la demande formulée.

Ni le fond ni la forme ne changent donc dans la fonction publique et c'est bien le même mépris qui continue d'avoir cours.

Ces textes représentent pourtant des mesures injustes qui vont une fois de plus dégrader les conditions de travail et de vie des agent-es publics.

Solidaires a bien entendu voté contre les différents décrets prévoyant la baisse de l'indemnisation du congé maladie ordinaire tout comme l'ensemble des organisations syndicales présentes au Conseil Commun.

Compte-tenu du vote unanime, le projet de texte de régression des droits des personnels devra être représenté.

Solidaires continuera de lutter contre l'ensemble des mesures austéritaires prises une nouvelle fois contre la fonction publique : suppressions d'emplois, baisse des moyens, attaques contre les droits des agent-es.